



CC du Grand Pontarlier (Siren : 242500338)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pontarlier
Arrondissement	Pontarlier
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/06/1999
Date d'effet	14/06/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Patrick GENRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	22, rue Pierre Déchanet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25300 PONTARLIER
Téléphone	03 81 39 40 02
Fax	03 81 39 43 44
Courriel	
Site internet	http://www.cc-larmont.fr/

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	ski de fond

Population

Population totale regroupée	27 452
-----------------------------	--------

Densité moyenne	177,42
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Chaffois (212501100)	967
25	Dommartin (212502017)	661
25	Doubs (212502041)	2 831
25	Granges-Narboz (212502934)	1 108
25	Houtaud (212503098)	1 050
25	La Cluse-et-Mijoux (212501571)	1 267
25	Pontarlier (212504625)	18 146
25	Sainte-Colombe (212505150)	382
25	Verrières-de-Joux (212506091)	426
25	Vuillecin (212506349)	614

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Protection et gestion des nappes phréatiques et des captages d'eau potable Production, protection connexion et sécurité. Etablissement et gestion d'un contrat de nappe.</i>
- Assainissement collectif <i>Compétence globale : collecte, transport et traitement (eaux usées et eaux pluviales)</i>
- Assainissement non collectif <i>Etablissement des zonages Contrôle des installations de traitement autonomes et individuelles. Perception de la redevance.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte Déchèterie Collecte sélective des emballages ménagers</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Adhère au SMETOM.</i>
- Autres actions environnementales <i>Réhabilitation des décharges publiques. Etude relative à l'aménagement de la rivière "La Morte". Aménagement et gestion du Doubs et des ses affluents, des plans d'eau et des zones humides hors protection des bîmes et personnes. La CCL est autorisée à adhérer au Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs Bornes d'électromobilité : la création et l'entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables d'intérêt communautaire.</i>
Services funéraires - Service extérieur de Pompes funèbres <i>gestion du service extérieur des pompes funèbres dont construction et gestion d'une chambre funéraire et construction et gestion d'un crématorium à compter du 1er janvier 2013</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

Actions à caractère social : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) Volet animation : actions d'animation en direction d'un public enfant/adolescent sur le territoire des communes d'une strate démographique inférieure à 5000 habitants. Toute étude ou intervention relative à la mise en place d'une politique sociale pour la prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées. Participation au relais Petite Enfance. Construction, aménagement, entretien, gestion et animations des équipements de petite enfance. Sont d'intérêt communautaire les micro-crèches.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Mise en place politique de prévention de la délinquance : - Contrat Local de Sécurité (CLS) - Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Actions de prévention.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Sont d'intérêt communautaire : - Les zones futures d'activités comportant au moins 2 activités et/ou une surface supérieure à 50 ares. - 9 zones existantes.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Immobilier à vocation économique ; hôtels d'entreprises, pépinières d'entreprises, ateliers relais, incubateurs d'entreprises.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Exercice des compétences des communes en matière de schéma directeur

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de tout document d'urbanisme en tenant lieu à compter du 1er mars 2015. Instruction des autorisations d'occupation du sol, à compter du 1er juillet 2015. Le transfert de la compétence urbanisme n'emporte pas transfert de délivrance et de signature des autorisations de construire ou d'aménager prévue à l'article L 422-3 du code de l'urbanisme. La délivrance et la signature de ses actes restent de la compétence de chacune des communes membres.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Sont d'intérêt communautaire les futures ZAC destinées exclusivement aux activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques d'une surface utile à la vente ou à l'exploitation supérieure à un hectare.

- Constitution de réserves foncières

Constitution, gestion et aménagement de réserves foncières à l'exception des zones d'urbanisation réservées à l'habitat.

- Etudes et programmation

Etudes d'aménagement de l'espace : agricole, touristique, environnemental, économique concernant au moins 2 communes membres.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Droit de préemption urbain

Développement touristique

- Tourisme

Activités touristiques assurant promotion et mise en valeur des richesses touristiques locales. Restauration, mise en valeur, entretien et animation du Château de Joux - Conception et programmation des aménagements muséographiques et des services d'accueil. Exploitation touristique du château. Restauration, mise en valeur et entretien du Fort Malher et du fortin du Chauffaud. Etudes, réalisation et entretien des entiers de randonnées pédestres, cyclistes. Activités alpines, nordiques et raquettes sur les différents sites du territoire de la CCL. Construction, entretien et gestion des infrastructures liées à ces activités : Complexe touristique du Gounefay - Chalet de la Malmaison - Hangar à dameur du Larmont - Hangar à dameur des Granges Narboz - Chalets de l'Arcan - Remontées mécaniques. Construction et gestion d'une patinoire. Activités nautiques : Adhère au Syndicat mixte des Deux Lacs. Transformation de l'Office de tourisme communal de Pontarlier en Office de tourisme intercommunal. Entretien et gestion de la Maison du Tourisme intercommunale.

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat</i>
- Politique du logement social <i>Mise en oeuvre du PLH Organisation et suivi d'une Conférence Intercommunale du Logement</i>
Infrastructures
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>Adhère au Syndicat mixte de Réalisation de l'Abattoir de Pontarlier.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétence « Très haut débit » : - Etablissement, par réalisation ou par acquisition ou location, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit ; - Réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ; - Gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ; - Organisation et mise en œuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications élec-troniques correspondant à ces infrastructures réseaux ; - L'activité « d'opérateur d'opérateurs » en mettant à disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; - Offre de service de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; - Toute réalisation d'études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus. La CCL est autorisée à adhérer au Syndicat mixte « Doubs très haut débit ».</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Réalisation et gestion des installations d'accueil pour les gens du voyage conformément aux dispositions du schéma départemental.</i>
- Autres <i>Fourrière animale intercommunale. Prise en charge des contributions des communes au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Service Techniques et Secrétariat Intercommunal. Gestion administrative et du personnel des RPI et écoles intercommunales. Construction et gestion locative d'une nouvelle caserne de Gendarmerie. Piscine intercommunale : construction, gestion, entretien d'un nouveau centre nautique sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier est d'intérêt communautaire. La construction est immédiate. Le fonctionnement de ce centre sera d'intérêt communautaire dès la mise en service de l'ouvrage.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Pole métropolitain Centre Franche-Comté (200032928)	Pôle métrop.	278 799
25	SYNDICAT MIXTE POUR LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS DU HAUT DOUBS (252500533)	SM fermé	130 123
25	syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs (200038271)	SM ouvert	52 922
25	syndicat mixte "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	166 523
25	SYNDICAT MIXTE DES DEUX LACS : SAINT POINT ET REMORAY (252507108)	SM fermé	39 633
25	SYNDICAT DES EAUX DE JOUX (252506472)	SM fermé	35 711
25	SYNDICAT DE L'ABATTOIR DU HAUT DOUBS (200033066)	SM fermé	62 147

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)